

Patrick Krings
Conseiller communal
33, rue du Mont Saint Jean
L-3652 Kayl

Kayl, le 29 mars 2017

Romain Becker
Conseiller communal
11, rue de la Fontaine
L-3768 Tétange

Au collège des bourgmestre et échevins
Commune de Kayl

Madame, Messieurs

Nous référant à l'article 13 de la loi communale, nous vous prions de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil communal le point suivant :

C'est par la voie de la presse que la population a été informé sur des risques environnementales pour le Kälbach. Un ancien terrain industriel situé à Ottange serait donc à la source de ces risques.

Est-ce que entre-temps l'administration communale a été contactée ou a été informée officiellement sur ce problème ?

Discussion

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération

Patrick Krings

Romain Becker